

## Centre fédéral pour requérants d'asile de Vallorbe

<b>Situation initiale</b>			
Utilisation avant 2017	Le terrain accueille un centre d'enregistrement et de procédure de la Confédération. La parcelle est en zone urbaine à forte densité	Canton Commune Propriétaire foncier Superficie	Vaud Vallorbe Confédération 0.8 ha
<b>Coordination réglée</b>			
Type d'infrastructure	Centre fédéral pour requérants d'asile (CFA)		
But	Utilisation principale pour l'hébergement de requérants d'asile		
Utilisation prévue	Capacité semblable à celle du centre actuel (CEP) - 250 places d'hébergement avec les places de travail nécessaires		
Conditions-cadres infrastructure	Utilisation des bâtiments existants - pas d'agrandissement.		
Conditions-cadres Exploitation	-		

### **Explications**

a) Coordination avec le canton de Vaud  
Depuis le 13.11.2000, la Confédération exploite à Vallorbe un centre d'enregistrement et de procédure (CEP). Dans la région romande les emplacements d'un troisième CFA et d'une réserve stratégique sont en examen avec les cantons VD et VS. Le CEP de Vallorbe répond aux critères d'un CFA aux fonctions d'attente et de départ et est fonctionnel sans besoin de transformation. Sa capacité d'hébergement resterait semblable avec 250 places. Il deviendra un CFA dès 2019 jusqu'à ce que l'emplacement du 3<sup>e</sup> CFA aux fonctions d'attente et de départ soit décidé et réalisé.

b) Conditions contractuelles  
Le périmètre est propriété de la Confédération.

c) Infrastructure / constructions  
Actuellement on compte 244 places d'hébergement et 30 places de travail. Les places de travail pour la gestion administrative seront réduites et réaffectées ; les places de travail pour le personnel d'encadrement et de sécurité seront maintenues. Aucun agrandissement ne sera donc nécessaire.

d) Exploitation  
Le centre se trouve en proximité de la gare de Vallorbe et dispose d'une desserte suffisante.

**CFA Vallorbe**  
**Périmètre**

